MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE
AU PRISME DES SERVICES ESSENTIELS

Les impacts de la Covid sur les services essentiels et les politiques urbaines, quels enjeux pour les collectivités à court et moyen termes

Septembre 2020

Réalisé dans le cadre de l'Initiative Française des Services Essentiels à l'International (IFSEI) lancée et coordonnée par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et le Fédérateur ville durable. Le groupe de travail a abordé les enjeux des services essentiels face à la crise du COVID-19. Il n'a pas vocation à embrasser toutes les thématiques de la maîtrise d'ouvrage.

ÉDITORIAL

Les leçons tirées de la crise de la Covid-19 nous amèneront-elles à orienter notre mode de production et de consommation vers le monde d'après plus inclusif, plus durable et plus respectueux du vivant ? Ce n'est pas sûr. Mais cette crise a au moins eu « le mérite » de mettre à jour un certain nombre de nos failles et de nos fractures.

D'un point de vue international, tout d'abord, en mettant en lumière, parfois cruellement, les limites d'un système mondialisé et de chaînes d'interdépendance mal maitrisées. Cette prise de conscience a remis au centre des débats la question de l'autonomie des pays et des territoires. Aussi, elle a ramené sur le devant de la scène la question de l'informel et de ses implications pour l'habitat, l'économie, l'accès aux services de base.

D'un point de vue territorial ensuite. Nous avons vu des collectivités impatientes de développer et de mettre en valeur leur expertise face à des États parfois tentés par une recentralisation de crise. Nous avons vu de manière aiguë les inégalités entres territoires dotés en infrastructures et les autres. Enfin, une fois de plus, nous avons pris conscience de la nécessaire articulation entre territoires ruraux et territoires denses.

Avec quelques mois de recul et dans un contexte incertain, non voyons qu'il n'éxiste pas de solutions toutes faites, mais plutôt des équilibres à trouver ou à retrouver, des compétences à partager ou repartager, des organisations résilientes à inventer.

Toutes les collectivités seront au cœur de ce travail et il est plus que jamais nécessaire de pouvoir réfléchir de concert aux solutions les plus adaptées à nos territoires. Ces enjeux seront au cœur des futurs rendez-vous multilatéraux sur l'urbain et notamment le Forum urbain mondial de Katowice début 2022. C'est à ce travail que veut contribuer, à travers ce nouveau livret, le PFVT, dans le cadre de l'Initiative française pour les services essentiels (IFSEI) dans l'objectif de collectivités toujours plus durables et inclusives et de services essentiels toujours plus accessibles.

Hubert Julien-Laferrière,
Député du Rhône
Président du PFVT

P F V T

INTRODUCTION

En réponse à la pandémie de la Covid-19, ONU-Habitat a lancé une démarche reposant sur 3 objectifs d'actions :

- Aider les collectivités à conduire des solutions dans les quartiers informels, notamment en aidant la collaboration entre collectivités et fournisseurs de services et l'appropriation et les initiatives des communautés ;
- Fournir des données urbaines pour éclairer les décisions ;
- Limiter les impacts économiques de la crise, notamment la capacité fiscale des villes et des fournisseurs de services.

Ce livret s'inscrit dans l'Initiative française pour les services essentiels à l'international (IFSEI) lancée par le ministère des Affaires Etrangères et le Fédérateur ville durable. Elle rassemble des entreprises, le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT), l'Agence française de développement, des acteurs issus des collectivités et d'ONG qui sont mobilisés autour de 8 groupes travail pour réfléchir ensemble aux réponses et aux suites à donner à la crise de la Covid-19. Il s'agit d'une part de groupes de travail thématiques sur les déchets, l'eau et l'assainissement, l'énergie, la mobilité et le numérique, et d'autre part de groupes de travail transversaux sur la mobilisation des acteurs du multilatéral, la maîtrise d'ouvrage urbaine et le financement.

Cette démarche s'inscrit comme **une contribution des acteurs français au plan de réponse à la Covid-19 d'ONU-Habitat.**

Le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT) a piloté le groupe de travail maîtrise d'ouvrage urbaine au prisme des services essentiels qui fait l'objet du présent livret et qui s'inscrit dans la continuité des contributions du PFVT réalisées pour le Forum urbain mondial d'Abu Dhabi tenu en février 2020 et dans la préparation de celui de Katowice en 2022.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1
ÉCOUTE DES PARTENAIRES – RETOURS DU TERRAIN

1. Méthodologie 6
2. Les enseignements des entretiens 7
3. L'accélération de la transition digitale et l'accentuation des fractures numériques 9
4. La fragilité de la distribution alimentaire et des activités logistiques 10
5. Le transport au prisme de la Covid-19 11
6. Les enjeux de continuité des services urbains 12
7. La dématérialisation des paiements 13
8. La réponse financière à la crise versus la continuité de l'investissement de long terme 13
9. Un besoin de services publics, un enjeu de gouvernance et de décentralisation 14
10. La crise, accélérateur de coopération ? 15

Les enseignements clefs de la période de crise **16**

PARTIE 2
ENJEUX DE CHANGEMENT DES MODÈLES POUR LES POLITIQUES TERRITORIALES

1. Accélérer la décentralisation pour favoriser l'action locale et les politiques urbaines 18
2. Structurer les modalités de partenariat entre acteurs publics, privés et les communautés locales 21
3. Faire évoluer les financements pour instaurer des services publics pérennes 23
4. Développer la planification urbaine pour le long terme et prioriser l'action sur les quartiers informels 27

5. Responsabiliser et outiller les collectivités pour construire des stratégies numériques durables 30
6. Assurer la transformation des systèmes de mobilité en développant les capacités d'autorité organisatrice des collectivités locales 33
7. Structurer l'accès à l'énergie, l'edau et l'assainissement et la collecte des déchets dans une logique de responsabilité sociétale 34
8. Travailler sur la sécurité alimentaire en renforçant les circuits courts de production et distribution 38
9. Développer les partenariats de formation en associant les universités et en mobilisant la coopération décentralisée de paire à pair 40

Les recommandations pour un changement des modèles de développement urbain 43

PARTIE 3
STRATÉGIE DE POSITIONNEMENT POUR LES ACTEURS FRANÇAIS

PARTIE 1
ÉCOUTE DES PARTENAIRES ET RETOURS DU TERRAIN

1 MÉTHODOLOGIE

Pour éclairer les enjeux de maîtrise d'ouvrage urbaine suite à la crise de la Covid-19, la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) a assuré une série d'interviews vidéo ou écrites auprès d'acteurs de terrain, notamment africains, pour d'une part connaître les réponses d'urgence qui avaient été mises en place et identifier les enjeux et les attentes de moyen et plus long termes. D'autre part, ces entretiens permettent d'orienter le positionnement et les actions des acteurs français, publics comme privés.
Par ailleurs, une série d'entretiens avec des membres du PFVT travaillant avec les collectivités partenaires a été conduite pour connaître les actions de coopérations de pair à pair et de terrain et les démarches en réseau initiées pendant la crise.

Ces deux ressources ont servi à alimenter les échanges et la formulation de recommandations du groupe de travail qui s'est réuni en juin 2020.

Vue de Bamako sur le fleuve Niger
© ADR de Bamako

2 LES ENSEIGNEMENTS DES ENTRETIENS

Les entretiens révèlent de grandes convergences. Les gouvernements et les collectivités locales des pays du Sud ont mis en place des mesures de riposte à la pandémie : information des populations, distanciation, cordon sanitaire autour des villes, confinement plus ou moins strict, etc.

Paradoxalement, les habitants des secteurs informels semblent avoir autant résisté, malgré les craintes, que les habitants des secteurs plus aisés, de conception internationale. Ce sont les populations de ces quartiers « occidentalisés » qui ont eu le plus de contacts externes et ont été en premier exposées au virus en Afrique. Enfin, les solidarités de communautés, trait sociologique des sociétés africaines ou latino-américaines, ont favorisé la résilience aux situations de vulnérabilités économiques et sociales entraînées par les mesures de confinement.

Les autorités locales et gouvernementales ont instauré des règles de distanciations et des mesures sanitaires (port du masque, couvre-feu, confinement), tout en reconnaissant un déficit d'outils de gestion de crise. Les impacts de la crise semblent jusqu'à présent davantage liés aux mesures sanitaires mises en place, en particulier les confinements, qui, bien qu'elles aient limité les décès et évité la diffusion de la maladie, ont bloqué l'économie et les modes d'organisation sociale, tout deux souvent fragiles. Cette crise a aussi impacté fortement l'activité informelle avec la limitation ou l'interdiction des déplacements, l'interdiction de certains lieux publics comme les marchés ou la fermeture des frontières arrêtant les chaines d'approvisionnement.

L' urgence s'est révélée avant tout sociale : les pays du Sud ne bénéficient pas ou peu d'aide au maintien de l'emploi via les entreprises comme c'est le cas avec le chômage partiel en Europe et ainsi permettent moins d'amortir les chocs. En réponse à ces situations d'urgence, elles ont mis en place en priorité des aides sociales aux populations : aide alimentaire, suppression des coupures de services en cas de non-paiement, etc.

VERBATIM

Abdoulaye Baldé, maire de Ziguinchor (Sénégal), député, ancien ministre

La crise a généré et continue de générer des effets alarmants au niveau social. À noter entre autres effets, l'aggravation de la vulnérabilité d'une bonne partie de la population qui arrivait tant bien que mal à subvenir à ses besoins physiologiques. Ceci est lié aux mesures restrictives des autorités étatiques et médicales qui ont impacté fortement la mobilité des populations. Au niveau économique, plus de 80 % du tissu économique local est constitué du secteur informel dans lequel les activités de commerce général occupent une bonne place. Ces activités ont fortement impacté la baisse des revenus des ménages et leur vulnérabilité grandissante. Dès l'apparition des cas de contamination au nord du pays, la ville a pris les dispositions en rapport avec les mesures et gestes barrières édictés (désinfection de tous les lieux et services publics et mise à disposition de dispositifs de lavage de mains et de gels hydroalcooliques) ; régulation de la fréquentation de nos équipements marchands ; campagne de sensibilisation radiophonique et télévisuelle à l'endroit de nos populations ; contribution à la mise en place et à l'équipement des centres d'isolement et de traitement épidémiologique ; aide alimentaire aux plus démunis, en attendant une intervention plus structurée de l'État ; fourniture massive de masques et de dispositifs de lavage des mains dans toutes les écoles pour la reprise des formations et apprentissage ; appuis financiers aux petites associations professionnelles directement impactées par les mesures restrictives de l'État. Pour aider à la résilience des acteurs économiques, nous avons régulé l'accès aux établissements (au lieu de les fermer) en y déployant le dispositif nécessaire au respect des mesures et gestes barrières. Pour un meilleur accès à l'eau potable, des robinets publics ont été installés dans des zones périphériques qui ne bénéficient pas du réseau communal d'adduction d'eau. Au niveau de l'accès à l'énergie, nous avons fait accélérer les programmes d'éclairage public au solaire sur l'essentiel des grandes artères de la commune. Le maintien d'une situation correcte de la mobilité urbaine a été soutenu par une distribution massive de masques dans les transports publics. La ville a renforcé son dispositif de collecte des déchets solides municipaux, en plus d'une réorientation de ressources propres de la commune, en mobilisant ses partenaires au développement, des ONG locales, le secteur privé local, les personnes de bonne volonté, les organisations associatives locales et l'AIMF, afin d'atténuer l'impact de la crise sur la population. Les initiatives de l'État ont tardé à atteindre la commune tant au niveau des moyens de riposte sanitaire que dans l'appui à la résilience sociale des populations. On peut noter dans les initiatives de l'État, la mesure qui a consisté à autoriser les collectivités territoriales à procéder à des virements de crédits (quand ils existent) pour consacrer plus de ressources à la riposte contre la Covid-19

3 L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSITION DIGITALE ET L'ACCENTUATION DES FRACTURES NUMÉRIQUES

La crise a suscité une accélération de la transition digitale devenue brutalement une clef pour assurer à distance la continuité des services : l'école et le travail à distance, la tenue des instances municipales, etc. Mais elle a aussi révélé les très fortes fractures numériques préexistantes : l'insuffisance des infrastructures, le faible équipement des ménages et leur déficit de maîtrise des outils.

Cette accélération forcée de la transition digitale a révélé d'énormes besoins en infrastructures, en équipements, en coopérations ou en formations pour faciliter les réunions, le travail, l'enseignement à distance, mais aussi la continuité et le paiement de certains services essentiels.

VERBATIM

Luc Gnacadja, architecte et responsable d'ONG, ancien ministre de l'Urbanisme du Bénin

Les infrastructures n'étaient pas calibrées et aujourd'hui les coupures internet sont très fréquentes. De plus, les quartiers spontanés n'étaient pas du tout équipés en accès internet public. La continuité des programmes éducatifs a été très compliquée à assurer en ligne. Ils ont trouvé des alternatives via la radio et les programmes télé. Mais puisque l'infrastructure n'est pas adaptée, que tout le territoire n'est pas couvert, et à cause du coût du data, la fracture numérique s'est accentuée et a accentué la pauvreté.

VERBATIM

Bernard Binagwaho, plateforme Do4Africa et Tactis Afrique, Kigali

Les écoles étant de manière générale en sureffectif, il était impossible d'y appliquer des gestes barrières, les écoles ont donc été fermées même après le confinement. Il a été impossible pour ces élèves de suivre les cours : 90% des élèves ne peuvent pas avoir accès au e-learning, les parents ne peuvent pas assurer la scolarité à domicile de leurs enfants car ils ne sont souvent pas éduqués au numérique. Comment faire évoluer la structure de l'enseignement en favorisant le e-learning, la formation au numérique et l'équipement à domicile ?

4 LA FRAGILITÉ DE LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ET DES ACTIVITÉS LOGISTIQUES

La crise de la Covid-19 a révélé la dépendance et les fragilités de la chaîne alimentaire et de l'approvisionnement logistique des villes. Dans les villes du Sud, l'approvisionnement alimentaire se fait très largement dans l'informel et au jour le jour, du fait du faible revenu des ménages et des équipements souvent limités en matériels de réfrigération. Cette précarité alimentaire et sociale a conduit les communautés à se structurer pour répondre aux besoins et les autorités publiques à organiser des distributions alimentaires.

VERBATIM

Bernard Binagwaho, plateforme Do4Africa et Tactis Afrique, Kigali

Les villes ont mis en place des circuits et services pour assurer la distribution de nourriture à grande échelle, couplés à des logiciels pour vérifier l'identité des personnes auxquelles s'adresse le besoin pour s'assurer que la distribution est adéquate avec les besoins en alimentation, en fonction du nombre de personnes dans la famille par exemple.

Marché en Zambie
© DR

5 LE TRANSPORT AU PRISME DE LA COVID-19

Le transport de personnes a été asphyxié par les mesures de limitation et de distanciation, C'est bien sûr le cas du transport informel mais aussi du transport opéré par le privé qui, du fait de la chute de la fréquentation a été aussi très affecté. Certaines villes ont vu les prix des transports s'envoler. L'enjeu qui ressort est notamment celui d'une maîtrise publique du transport permettant d'assurer la continuité du service mais aussi la régulation des offres et des prix.

VERBATIM

Mahamoudou Wadidié, directeur de l'Agence de développement de Bamako

Avec le confinement la capacité des transports publics a été divisée par deux ou trois, accentuant les problèmes de leur congestion.

VERBATIM

Luc Gnacadja, architecte et responsable d'ONG, ancien ministre de l'Urbanisme du Bénin

Les transports ont diminué leurs capacités d'accueil d'au moins la moitié afin de respecter les gestes barrières. Cette conséquence a eu pour effet d'augmenter les prix des transports, ce qui s'est répercuté sur le prix des denrées dans les marchés et a ainsi entraîné des impacts en cascade, notamment sur le commerce informel et populaire ; dans un contexte où l'économie informelle pourvoit presque 90% des emplois avec un fort impact pour les gens qui comptent sur un revenu au jour le jour.

6 LES ENJEUX DE CONTINUITÉ DES SERVICES URBAINS

La crise a révélé une méconnaissance et des carences en services essentiels, principalement dans les quartiers informels pour répondre aux urgences de l'accès à l'eau ou à l'énergie, notamment avec des problèmes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Les collectivités ont tenté d'y répondre par des installations d'urgence.
La question de la collecte et du traitement des déchets apparait également comme particulièrement cruciale en période de pandémie, notamment pour les déchets médicaux.

La crise a obligé les opérateurs formels (communes, entreprises) à s'adapter et à changer les modes de collecte pour respecter la sécurité. Mais ce sont surtout les opérateurs informels qui, en perdant leur emploi durant les confinements, ont impacté l'ensemble de la chaîne de collecte et de traitement.

VERBATIM

Abdoulaye Baldé, maire de Ziguinchor (Sénégal) député, ancien ministre

La problématique de la gestion des déchets de manière générale, et en particulier des déchets biomédicaux, est un véritable problème et encore davantage dans ce contexte. La pluviométrie est cette année exceptionnelle et le problème de drainage des eaux pluviales se posent dans la quasi-totalité des quartiers avec des risques d'inondation permanents. Dans ce contexte, le problème de gestion des déchets qui empruntent les voies de ruissellement des eaux, en cette saison des pluies, combiné à la présence de puits et de latrines traditionnels - les deux subissant une remontée forte de la nappe phréatique - entraînent des maladies hydriques, des maladies de la peau et le palu, qui rendent beaucoup plus complexes la gestion de la cité.

7 LA DÉMATÉRIALISATION DES PAIEMENTS

Dans les interviews conduites, l'énergie, l'eau, l'assainissement et les déchets ont aussi été abordés sous l'angle de la difficulté de paiement des ménages ou de perception des taxes par les opérateurs ou les collectivités, les employés ne pouvant par exemple pas accéder aux compteurs durant le confinement.

Cette question de la dématérialisation des paiements est revenue de manière récurrente, tant pour les ménages, les opérateurs privés que les collectivités. Il est probable que cette situation va accélérer la digitalisation des monnaies et des paiements par smartphone et donc, un besoin en équipements et services aptes à structurer ces nouveaux modes de faire.

8 LA RÉPONSE FINANCIÈRE À LA CRISE VERSUS LA CONTINUITÉ DE L'INVESTISSEMENT DE LONG TERME

Les collectivités locales soulignent une tentation de recentralisation au niveau étatique à l'occasion de la crise de la Covid-19 et redoutent un arrêt de la décentralisation, pourtant indispensable pour donner des marges de manœuvre, d'action et de financement aux autorités locales qui sont les plus proches pour gérer sur le terrain des situations de crise.

Bien que des fonds d'urgence aient été débloqués (financements nationaux et locaux, bailleurs internationaux, etc.) pour la crise Covid-19, les collectivités craignent que ces fonds dédiés à l'urgence ne viennent amputer et pénaliser les investissements de long terme, qui restent indispensables. Par ailleurs, les réponses de relance sont très faiblement fléchées vers les quartiers informels.

VERBATIM

Luc Gnacadja, architecte et responsable d'ONG, ancien ministre de l'Urbanisme du Bénin

Le gouvernement du Bénin a formalisé sa réponse sociale à la Covid-19, qui est calibrée à 93% pour le secteur formel et 7% pour le secteur informel. Il s'agit de décaisser 74 millions de Francs CFA et un fond de bonification pour assurer une ligne de financement à taux zéro pour les entreprises.

9 UN BESOIN DE SERVICES PUBLICS, UN ENJEU DE GOUVERNANCE ET DE DÉCENTRALISATION

La crise a révélé une attente et un besoin forts de services publics. Dans la période de pandémie les autorités locales semblent avoir eu souvent des difficultés à coordonner leur action avec celle des autorités gouvernementales. La pandémie a aussi révélé que les villes et les territoires qui ont été les plus résilients et les plus efficaces pour répondre à la crise sont ceux où l'action gouvernementale, celle des autorités locales et les initiatives de solidarité dans les communautés ont été les plus coordonnées, rappelant ainsi l'enjeu d'une gouvernance multiniveaux inscrite dans la durée ; condition indispensable à une réponse efficace en temps de crise sanitaire comme économique.

10 LA CRISE, ACCÉLÉRATRICE DE COOPÉRATION ?

Les acteurs africains témoignent d'une rapide organisation en visioconférence au sein de leurs instances locales et entre collectivités, mais aussi pour leurs échanges et coopérations entre collectivités françaises et étrangères, notamment via Cités Unies France, ou dans leurs positionnements dans les réseaux internationaux. Face à la crise, Cités Unies France a lancé un appel à contribution des collectivités territoriales françaises pour créer un fond d'aide aux collectivités africaines pour permettre de financer leurs actions d'urgence.

La Direction de l'action extérieure des collectivités territoriales du ministère des Affaires étrangères a également élargi ses appels à projets pour les flécher sur les enjeux du post Covid, tandis que l'Agence française de développement a débloqué des appuis financiers spécifiques aux collectivités partenaires.

Les ONG ont également intensifié leurs échanges : les Ateliers de Cergy et leurs partenaires ont conduit des échanges par webinaire, Urbanistes sans Frontières (USF) a lancé Action Afrique contre le coronavirus, dans la continuité de la dynamique de son programme Afrique Ville Durable. 24 pays se sont inscrits à cette action et 5 territoires pilotes ont été sélectionnés.

Lagune de Cotonou., Bénin
© Luc Gnacadja

LES ENSEIGNEMENTS CLEFS DE LA PÉRIODE DE CRISE

Les impacts de la crise sont plus liés aux mesures mises en place, en particulier le confinement, qu'à l'épidémie en elle-même.

Les autorités locales et les gouvernements ont mis en place en priorité des aides sociales.

Les pouvoirs locaux ont été en première ligne pour apporter les réponses d'urgence et de terrain.

La crise a fortement impacté l'informel (contraintes d'activités, des déplacements) qui a plutôt bien résisté jusqu'à présent grâce aux solidarités communautaires.

La crise a accéléré la transition digitale comme clef d'accès à des ressources essentielles comme le travail, l'éducation, la continuité des services urbains mais elle a aussi révélé les fractures numériques existantes.

La vulnérabilité alimentaire et les chaînes logistiques et de distribution sont apparues comme clés.

La gestion des transports pour des organisations alternatives devient une nécessité.

La dématérialisation des paiements (services, taxes, monnaie digitale) va devoir être organisée.

Un besoin de services publics assurant la sécurisation et la continuité.

Les territoires qui apportent une réponse efficace à la crise sont ceux où les actions gouvernementale, locale et des communautés ont été coordonnées, autour du rôle pivot des autorités locales.

Les coopérations se sont renforcées.

Nairobi Kenya
© Pixabay

PARTIE 2
CHANGEMENT DES MODÈLES POUR LES POLITIQUES TERRITORIALES

1 ACCÉLÉRER LA DÉCENTRALISATION POUR FAVORISER L'ACTION LOCALE ET LES POLITIQUES URBAINES

Les élus locaux ont été en première ligne lors de la pandémie mais tous les interlocuteurs soulignent la faiblesse des ressources des collectivités pour faire face aux crises. En Afrique, seulement une douzaine de pays ont un système de gouvernance où les collectivités disposent de réels moyens d'agir. Les acteurs interrogés s'accordent pour pointer le risque d'un retour en arrière sur la décentralisation avec une reprise en main des compétences et des ressources au niveau étatique.

RECOMMANDATION 1

L'expérience de la pandémie montre un besoin d'accélération de la territorialisation et de la décentralisation des compétences et des moyens financiers. Cette décentralisation passe par la subsidiarité et la responsabilisation des collectivités locales et par la formulation de politiques urbaines par les États, assorties de moyens.

VERBATIM

Jean-Pierre Elong Mbassi, secrétaire général de CGLU Afrique

Les villes africaines sont des villes informelles mais la conséquence est que c'est dans ces territoires qu'on peut inventer les solutions : la Covid nous a montré que c'est une maladie d'écosystème, et donc que les réponses ne peuvent être qu'écosystémiques. Il ne peut pas y avoir de réponse globale de maladie systémique. Il peut y avoir une coordination globale, mais pas de réponse globale. Chaque écosystème répond à sa manière au désordre apporté par l'écosystème. C'est l'adaptation de chaque territoire à l'écosystème qui est la clé pour l'avenir.

VERBATIM

Luc Gnacadja, architecte et responsable d'ONG, ancien ministre de l'Urbanisme du Bénin

Il faut territorialiser les politiques publiques et que chaque commune sache ce que ça implique pour elles mais aussi que tous les financements passent par les budgets communaux. Au Bénin, les collectivités gèrent seulement 5% du budget. Il faut territorialiser les dépenses.

ACTION

Cites et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Cités et gouvernements locaux Unis (CGLU) a formalisé un document en 10 points sur la décentralisation « le décalogue post-Covid-19 », qui sera présenté à l'ONU en septembre comme contribution des collectivités locales, en faveur de la prise de compétences des collectivités locales basées sur l'accès aux services publics.
https://www.uclg.org/sites/default/files/decalogue_for_the_post_covid-19_era.pdf

ACTION

Le programme Urbayiti

Le programme Urbayiti est un programme de l'État haïtien financé par l'Union européenne et cofinancé par Expertise France et l'AECID. Dans ce cadre, Expertise France met en œuvre des activités de renforcement de la gestion urbaine au bénéfice de trois villes (Port-au-Prince, Jérémie, Les Cayes) et du ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales. Face à la pandémie, de nouvelles modalités de travail à distance se sont instaurées aussi bien dans les entreprises privées que dans les institutions publiques et de nouveaux besoins ont émergé en matière de digitalisation de l'administration. Dans une optique de rapprochement entre l'État central et les communes mais également de déconcentration des services, le ministère a développé un portail des actes des collectivités qui permettra ainsi aux communes la transmission et la publication de leurs actes, tant administratifs que financiers et ainsi, de renforcer le contrôle de légalité.

ACTION

La Déclaration d'Abidjan

La Déclaration d'Abidjan s'inscrit dans le cadre des rencontres d'Abidjan, initiées par le ministre de la Ville de Côte d'Ivoire, François Amichia, en février 2020 pour préparer la contribution des pays de l'UEMOA au Sommet Afrique-France, en lien avec l'ancien ministre français de la Ville, Julien Denormandie. La Déclaration annonce l'Alliance franco-africaine des ministres de la Ville pour la ville durable et porte sur différents enjeux dont le principe de subsidiarité, l'économie-circulaire, le développement économique et social basé sur les ODD et le *leave no one behind*, l'ingénierie territoriale, la transition énergétique et la gouvernance.

2 STRUCTURER LES MODALITÉS DE PARTENARIAT ENTRE ACTEURS PUBLICS, PRIVÉS ET LES COMMUNAUTÉS LOCALES

RECOMMANDATION 2

Les attentes des acteurs de terrain démontrent un besoin fort de services publics, permettant notamment aux collectivités de conserver la main dans une logique d'intérêt général. Cela appelle à définir des cadres juridiques de maîtrise d'ouvrage qui permettent une coopération constructive entre les autorités publiques et le secteur privé, indispensable à la relance économique, et qui intègre également l'action des communautés de terrain qui se sont avérées être des ressources efficaces durant la pandémie.

VERBATIM

Abdoulaye Baldé, maire de Ziguinchor (Sénégal), député, ancien ministre du Sénégal

L'accompagnement des expérimentations doivent faire l'objet de diagnostic territorial exhaustif impliquant tous les acteurs territoriaux afin d'aider à de meilleurs orientations et choix dans les interventions, avec une approche synergique des différents acteurs. Cela doit permettre l'élaboration d'un projet de ville avec des objectifs clairs et une priorisation des interventions. Il s'agit de renforcer les capacités d'interventions des autorités territoriales avec plus de transferts de ressources de l'État vers les collectivités territoriales, de constituer les acteurs communautaires en partenaires et relais fiables et engagés dans le développement de leurs communautés ; d'impliquer les jeunes et les femmes dans les choix et orientations politiques territoriaux par leur intégration dans les instances locales, de renforcer le rôle consultatif du conseil de quartier et en faire un organe de co-gestion du quartier pour certains aspects.

ACTION

AFD Lab urbains

En Afrique plus qu'ailleurs, il faut inventer des solutions et des approches qui sont nouvelles en innovant techniquement mais aussi socialement. C'est pour cela qu'on a créé il y a environ deux ans des laboratoires d'innovation urbaine. En parallèle de nos projets qui sont des financements d'infrastructures sur un temps long, on propose des appels à micro-projets à destination des habitants et de la société civile. L'objectif est de favoriser l'appropriation des grands projets mais aussi de stimuler la démocratie locale. En fonction des besoins, ces petits projets peuvent être mis en œuvre à tout moment pour tester des innovations en amont ou en aval.

Quartier informel de Johannesburg, Afrique du Sud
© Bariol-Mathais

3 FAIRE ÉVOLUER LES FINANCEMENTS POUR INSTAURER DES SERVICES PUBLICS PÉRENNES

Le groupe de travail financement constate que la crise a entraîné une diminution drastique des budgets des collectivités estimée à 30% dans les villes africaines et qui monte à 50% si on compte le manque à gagner relatif aux impôts et aux taxes. Les économies locales africaines ont été particulièrement pénalisées par les mesures de confinement puisque le secteur des PME et de l'économie informelle représente 50% de la valeur ajoutée des villes et 60 à 80% des emplois. Dans le même temps, une diminution des transferts des États, qui se recentrent sur leurs activités régaliennes, est attendue. Alors que, paradoxalement les bailleurs de fonds sont confrontés à des situations de sous décaissement des lignes de crédits dédiées aux villes.

RECOMMANDATION 3

L'enjeu est de développer une plus grande autonomie financière des collectivités locales pour leur permettre d'assurer leur rôle de maîtrise d'ouvrage urbaine et le pilotage des services publics, pour les rendre moins dépendantes aux transferts nationaux et à l'intervention des bailleurs internationaux, par ailleurs indispensables.

Cela passe par l'existence d'une fiscalité adaptée qui limite les spéculations foncières et la financiarisation. Par ailleurs, cela renforce la légitimité des collectivités et leur capacité à lever et recouvrer efficacement les impôts et les taxes, mais aussi leur capacité à recourir à l'emprunt en offrant assez de garanties. Les outils favorisant la transparence et la redevabilité sont à développer dans le même temps.

RECOMMANDATION 4

Diversifier l'aide et l'action des bailleurs et les financements de l'aide au développement pour continuer à soutenir des investissements structurants dotés de budgets importants, en intégrant à l'amont la responsabilité environnementale et sociétale, notamment la montée en charge de l'exploitation pour assurer la pérennité des services développés. Favoriser le financement de petits projets décentralisés portés localement et changeant le quotidien des populations.

Les acteurs français peuvent s'appuyer sur l'expérience et l'expertise des partenariats publics-privés, notamment sur les modèles juridiques originaux de délégation de services publics et développer des packages juridiques et financiers innovants.

VERBATIM

Abdoulaye Baldé, maire de Ziguinchor (Sénégal), député, ancien ministre

Sur les attentes en termes de coopération avec les acteurs français : nous attendons une allocation de plus de ressources étatiques françaises vers les collectivités françaises pour renforcer substantiellement les impacts de la coopération décentralisée ; plus de financements directs des bailleurs multilatéraux français dans les programmes de développements territoriaux ; des financements orientés dans le renforcement des capacités de production et de transformation/valorisation au niveau local ; plus de coopération dans la santé afin de mettre à niveau le système de santé public à l'échelle des collectivités territoriales ; plus d'interventions des bailleurs et de la coopération décentralisée dans les infrastructures et les réseaux d'assainissement, d'accès à l'eau et à l'énergie et sur la voirie urbaine.

VERBATIM

Luc Gnacadja, architecte et responsable d'ONG, ancien ministre de l'Urbanisme du Bénin

Les bailleurs ne savent pas faire de petits investissements, alors que 100 000 euros dans le budget d'une petite commune au Bénin peut permettre de faire des choses incroyables. (…) Il faut que cela change pour que ceux qui ont les moyens de faire du développement se donnent les moyens d'en faire vraiment. D'un côté, on a besoin de gros investissements pour les grosses infrastructures et pour mieux mailler les périphéries, de l'autre, on a besoin de petits investissements pour des projets à moindre coût mais très importants pour les petites villes et les quartiers (par exemple, l'installation de réseaux wifi publics sur des lampadaires).

ACTION

L'Agence Afrique Territoriale

Le secrétariat général de CGLU Afrique a proposé de créer l'Agence Afrique Territoriale (AAT), véhicule financier dédié au financement des infrastructures et équipements des collectivités territoriales d'Afrique.
L'intérêt de l'AAT réside dans la mutualisation des demandes des collectivités territoriales d'Afrique, ce qui permet à chacune, prise individuellement, d'accéder sur les marchés financiers à des taux d'intérêt préférentiels. L'autre intérêt est que le principal actionnaire de l'AAT est l'association coopérative composée exclusivement des collectivités territoriales d'Afrique.
https://www.uclga.org/tag/agence-afrique-territoriale/?lang=fr

ACTION

Le Fond Mondial pour le Développement des Villes (FMDV)

Le FMDV répond aux besoins des collectivités du Sud par la mise en place de hubs d'expertise financière placées auprès des ministères et collectivités, par l'organisation de formations et d'échanges entre pairs et praticiens.
Il propose un appui au montage technique et financier de projets pour renforcer leur éligibilité aux financements, notamment en Afrique de l'Ouest avec le soutien de la délégation pour l'action extérieure des collectivités locales du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'UEMOA. Il apporte une assistance technique, notamment via la facilité du Fonds International d'Investissement des Villes (IMIF), lancé par UNCDF, CGLU et le FMDV. Il appuie la mise en place de laboratoires urbains pour tester des solutions techniques et financières. Il organise des sessions de « match making », un dialogue entre les collectivités et les porteurs de solutions techniques et financières autour des politiques sur la ville.

ACTION

Le programme d'appui aux partenariats de financements innovants de Kampala, Ouganda (Commission européenne 4,2M€)

Le PIFUD (Programme on integrated local finance for sustainable urban development) accompagné par l'expertise du Fonds mondial pour le développement des villes (FMDV) appuie la ville de Kampala pour le développement de stratégies financières innovantes à l'échelle métropolitaine fondées sur les partenariats multi-acteurs (autorités nationales, Kampala et les villes secondaires de la métropole, FMDV, CGLU, UNCDF, Cities Alliance, coopérations décentralisées avec les villes de Paris et Johannesburg, université de Makerere, entreprises et communautés locales):

- dialogue politique national et appui aux réformes sur les finances locales et l'accès à la finance climat (ministères, parlements, collectivités) ;
- renforcement des capacités de la ville de Kampala et des villes secondaires de la métropole à mobiliser leurs ressources propres (ressources foncières et sur les propriétés, amélioration des conditions de prélèvement des taxes via la dématérialisation, planification financière) ;
- amélioration des conditions de solvabilité des collectivités locales pour permettre l'accès aux marchés des capitaux, via notamment la préparation d'une émission obligataire verte pour la ville de Kampala et d'une émission obligataire groupée pour les villes secondaires (sur la base d'un échange d'expériences avec les villes de Paris et Johannesburg) ;
- mise en place d'un outil en ligne pour le développement des plans d'investissement locaux et le renforcement des capacités des collectivités pour la préparation et la mise en œuvre des projets.

Kampala
© DR

4 DÉVELOPPER LA PLANIFICATION URBAINE POUR LE LONG TERME ET PRIORISER L'ACTION SUR LES QUARTIERS INFORMELS

RECOMMANDATION 5

La crise met en lumière l'enjeu pour les collectivités du Sud de mettre en œuvre des stratégies de planification territoriale de long terme, en mettant l'accent et les moyens financiers sur la transformation des quartiers informels, notamment avec la création d'infrastructures de maillage structurantes qui permettent l'équipement et l'accès aux services essentiels (eau-assainissement, énergie, mobilité, mais aussi numérique).

RECOMMANDATION 6

L'enjeu est également de structurer un maillage urbain polycentrique avec des pôles de proximité qui permettent d'organiser des hubs de distribution (ressources alimentaires, déchets, tiers lieux d'accès au numérique), dans un rayon d'action permettant des circuits courts et des solidarités de proximité. Dans ces domaines, la coopération décentralisée entre collectivités et la formation sont des vecteurs privilégiés pour renforcer la maîtrise d'ouvrage urbaine.

VERBATIM

Mahamoudou Wadidié, directeur de l'Agence de développement de Bamako

Au Mali il y a un enjeu d'élaborer des schémas directeurs pour le numérique. Il existe déjà des PDSEC (Programmes de développement social, économique et culturel) qui sont mis en place pour 5 ans mais qui arrivent à échéance en 2020, il va donc falloir les réviser et en refaire de nouveaux.

VERBATIM

Abdoulaye Baldé, maire de Ziguinchor (Sénégal), député, ancien ministre du Sénégal

Nous devons changer dans la manière de penser notre ville. Nos politiques de développement urbain doivent se projeter dans la ville de demain, celle des générations futures qui auront à affronter les effets des changements climatiques si rien n'est fait jusque-là et qui auront par ailleurs des besoins de communication plus importants. Nous devons penser à faire de notre ville, une ville verte avec des réflexes de gestion environnementale partagés par le plus grand nombre, axés surtout sur une bonne gestion des déchets solides municipaux et des déchets dangereux, des déchets liquides et des eaux pluviales. Nous devrons nous orienter davantage vers des énergies propres dont le solaire et le biogaz.

VERBATIM

Luc Gnacadja, architecte et responsable d'ONG, ancien ministre de l'Urbanisme du Bénin

Dans les politiques urbaines, il faut donner la priorité aux zones périphériques et aux quartiers populaires. Apporter de l'urbanité aux quartiers précaires doit être une priorité. Il faut s'assurer de l'intégration des quartiers périphériques dans le tissu urbain avec des infrastructures de mobilité, d'assainissement, d'électricité et d'internet qui conditionnent la santé.

VERBATIM

Sename Koffi Agbodjinou, fondateur du Woéblab de Lomé

Notre projet à Lomé est une sorte de configuration de la ville autour de lieux d'innovations sur un rayon d'1 ou 2 km et qui permettent d'adresser les problématiques urbaines (électricité d'appoint, distribution alimentaire, collecte des déchets). Cette expérimentation doit être reconnue comme valable pour que cela puisse rentrer dans les logiques de l'urbanisme spontané qui s'est montrée très résiliente.

ACTION

L'AFD et l'agence d'urbanisme de Lyon accompagnent la création d'une agence urbaine à Antananarivo

L'Agence d'urbanisme de l'Aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon) collabore avec plusieurs capitales et grandes villes africaines. Sous l'autorité de plusieurs administrations ministérielles, et avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD), UrbaLyon a accompagné la création d'une agence à Antananarivo, capitale de Madagascar, dont l'objet est d'accompagner le développement des communes urbaines et rurales en forte croissance de l'agglomération de la capitale administrative et économique malgache. Deux missions ont permis de préciser les contours d'un tel organisme, sa gouvernance, ses missions et son modèle économique.

Antatanarivo, Madagascar
© UrbaLyon

5 RESPONSABILISER ET OUTILLER LES COLLECTIVITÉS POUR CONSTRUIRE DES STRATÉGIES NUMÉRIQUES DURABLES

RECOMMANDATION 7

Si la crise a accéléré la transition numérique, elle a aussi révélé les profondes inégalités et suscité des investissements dans l'urgence, pas forcément adaptés et coordonnés. L'enjeu est aujourd'hui pour les collectivités et les gouvernements de pouvoir garder une certaine souveraineté en se dotant de stratégies numériques qui permettent un équipement en infrastructures numériques adaptées aux besoins des populations, et une mise ené capacité de négocier avec les grands opérateurs, tout en apportant la dimension essentielle de l'éducation au numérique à toutes les populations, notamment les femmes.

VERBATIM

Luc Gnacadja, architecte et responsable d'ONG, ancien ministre de l'Urbanisme du Bénin

Si on veut vraiment construire la résilience, la chose à faire est d'équiper et de viabiliser les quartiers périphériques. Si la majorité de la ville est spontanée, la solution doit être calibrée pour cette majorité, donc pour la ville spontanée. Si on investit pour mailler les quartiers périphériques en installant des espaces relais pour que les habitants accèdent au wifi, c'est un vrai bon investissement.

ACTION

Smart Africa

Smart Africa a été créée à l'initiative de Paul Kagamé, président de la République du Rwanda et ancien président de l'Union Africaine. Elle réunit 30 pays et est l'une des plus grosses associations pour accompagner et pour mutualiser la transition digitale des pays africains. Les membres sont des pays de l'Union Africaine. Smart Africa accompagne des projets de stratégies numériques. https://smartafrica.org/

ACTION

Réseau ASTON

ASToN est un réseau de 12 villes africaines utilisant des outils numériques pour relever des défis locaux et mondiaux. Grâce à l'échange et à l'apprentissage entre pairs, à la participation des intervenants locaux et à l'adoption d'une approche axée sur les résultats, l'objectif est de rendre les villes plus durables et plus inclusives. Ce programme est financé par l'Agence française de développement (AFD), gérée par l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) et utilise les connaissances et les outils d'URBACT. Le réseau ASToN a lancé des appels ouverts sur la Covid-19 et ses conséquences pour les villes de son réseau. Il est apparu que l'un des principaux enjeux est le maintien de la communication avec ses citoyens et au sein des administrations. La crise a fait prendre conscience du support que peut être le numérique pour faire face aux crises et atténuer ses impacts. https://aston-network.org/fr/

Formation des enfants au numérique
© Woeblab de Lomé

6 ASSURER LA TRANSFORMATION DES SYSTÈMES DE MOBILITÉ EN DÉVELOPPANT LES CAPACITÉS D'AUTORITÉ ORGANISATRICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

RECOMMANDATION 8

La crise et la réponse des autorités ont montré la nécessité de considérer les activités portuaires et de transports terrestres comme des activités essentielles. Le principal défi de la sortie de crise est l'évolution des transports, vers des modes propres et une transition énergétique ambitieuse. Aussi, il faut permettre une organisation multimodale qui intégre l'ensemble des modes de transports, y compris l'informel. Mais également, assurer la pérennité de modèles économiques adaptés aux territoires qui prennent en compte le financement de l'investissement mais aussi de la montée en charge de l'exploitation plus rarement prise en compte. L'organisation de la gouvernance y joue d'ailleurs un rôle central.

RECOMMANDATION 9

La crise renforce l'enjeu de faire monter en puissance les collectivités comme autorités organisatrices de la mobilité en leur permettant d'acquérir une autorité juridique mais aussi de se doter de moyens et d'outils ad hoc pour organiser les offres de manière interopérable, pour réguler les prix, pour intégrer et professionnaliser le transport informel et enfin pour mieux assurer la continuité des services en temps de crise.

Les acteurs français peuvent accompagner la structuration des collectivités en tant qu'autorités organisatrices de mobilité, notamment via l'action de la CODATU et de la démarche Mobilize your City dans laquelle sont déjà engagées plusieurs collectivités africaines notamment à Dakar, Douala ou Yaoundé.

ACTION

Plans de Mobilité urbaine soutenable

L'initiative portée par Mobilize your city soutenue par les bailleurs français et allemands (AFD et GIZ) vise à accompagner les gouvernements locaux et nationaux pour améliorer la mobilité urbaine et réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport d'ici 2050.
Cet accompagnement se traduit par un appui au renforcement de compétences sur la gouvernance et la planification des mobilités, notamment avec la création d'autorités organisatrices des mobilités et du transport, et l'élaboration de Plans de Mobilité Urbaine Soutenable (PMUS).
www.mobiliseyourcity.net

ACTION

Observatoire des transports Post-Covid-19

CODATU propose de lancer une initiative afin de faire remonter les informations concernant les protocoles sanitaires mis en place par chaque pays et les pratiques/politiques implémentées. Ces informations permettraient de réaliser une monographie des pratiques des collectivités et un guide des protocoles sanitaires harmonisé, ainsi que d'évoquer la thématique de l'intermodalité des transports urbains et la place des nouveaux éléments (moto-taxi, mobilités douces) dans un système post-Covid.

Mobilité informelle au Cameroun
Shutterstock

7 STRUCTURER L'ACCÈS À L'ÉNERGIE, L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT ET LA COLLECTE DE DÉCHETS DANS UNE LOGIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

RECOMMANDATION 10

L'Objectif de développement durable n°7 vise l'universalité de l'accès à l'énergie à partir de sources fiables, durables et modernes, et cela, à un coût abordable. Face à ces défis, il convient de travailler à la fois sur l'amélioration des réseaux et des infrastructures existantes, dans le but de les moderniser, les digitaliser et les rendre plus performantes, pour les faire bénéficier à un plus grand nombre de personnes. Il s'agit également de mettre en place des structures dédiées, là où les réseaux n'existent pas, ou peu, notamment en créant des mini- grids ou micro–grids, afin d'apporter l'accès à l'électricité à des populations isolées.

Sur le court terme, le groupe de travail énergie de l'IFSEI a proposé de focaliser l'action des acteurs français sur une offre liée à la santé : équipement en énergie des hôpitaux et centres de soins, appui au développement de la télémédecine, construction d'offres intégrées santé-énergie et eau potable-énergie.

Sur les moyen et long termes, le groupe de travail propose de favoriser des stratégies globales :

- Accompagner les États et collectivités dans une transition énergétique et développer les synergies avec les infrastructures numériques ;
- Développer des outils de financement dédiés aux phases amont qui pour l'instant restent souvent transférées directement aux usagers via la tarification ;
- Outre les projets on-grid, déployer des solutions off-grid pour les territoires villageois victimes d'un double isolement énergétique et numérique.

ACTION

Action Livre Blanc énergie

Dans le cadre des travaux du groupe de travail IFSEI sur l'accès à l'énergie, un livre blanc sera publié en septembre 2020. Ce document regroupe près de 50 recommandations à destination des gouvernements, bailleurs de fonds, entreprises du secteur privé, ONG, collectivités. Elles sont réparties sur les 4 axes prioritaires identifiés : le cadre législatif et réglementaire, la coordination entre acteurs, l'innovation et le financement.

RECOMMANDATION 11

Les membres du groupe du travail sur les déchets dans le cadre de l'IFSEI ont constaté une prise en compte plus forte des thématiques liées à l'économie circulaire au-delà de l'Europe notamment en Amérique Latine, en Afrique et en Asie du Sud-Est. Ce constat est notamment lié à une prise de conscience croissante due aux risques sanitaires liés à une gestion insuffisante des déchets solides ménagers et notamment à la contribution possible du secteur à la maîtrise de l'impact climatique des déchets (émissions de gaz à effets de serre) et à l'intégration du secteur informel très présent sur cette filière.

La crise de la Covid-19 a fait apparaitre le besoin de structuration des systèmes de tri, de collecte, de recyclage, de valorisation et de traitement des déchets, autour d'une organisation qui soit hygiénique et résiliente et qui favorise les circuits courts. De nouveaux besoins sont apparus notamment dans le domaine du nettoyage urbain et de la gestion des déchets médicaux devenue une priorité pour limiter la diffusion du virus.

RECOMMANDATION 12

Dans la crise du Covid, l'accès à l'eau s'est révélé essentiel pour pouvoir assurer des mesures d'hygiène (lavage des mains, désinfection), des solutions temporaires ou d'urgence ont été installées par les autorités locales ou gouvernementales mais aussi par des ONG pour palier les manques d'équipements et les problèmes d'assainissement, accrus par la collecte des déchets partielle pendant le confinement.
Sur le moyen terme, le déploiement de solutions efficaces pour donner un accès plus général à l'eau potable et à l'assainissement, notamment dans les quartiers informels, est une priorité. En revanche les acteurs du Sud souligne l'enjeu d'offrir des solutions souples, adaptées au contexte et rapides. Le groupe de travail eau assainissement de l'IFSEI projette de recenser l'offre des acteurs français.

VERBATIM

Jean-Pierre Elong Mbassi, secrétaire général de CGLU Afrique

Vous ne ferez jamais de Kinshasa une ville avec le tout à l'égout centralisé. Donc comment on fait en sorte que les gens à Kinshasa aient un système d'assainissement qui soit aussi performant que le tout à l'égout sans le tout à l'égout. Et comment le payer ? Comment payer l'assainissement individuel avec des fonds collectifs ? La deuxième chose comment rendre crédible l'engagement des citoyens ? Comment faire les choses avec les gens ?

ACTION

Action Afrique contre le Coronavirus d'Urbanistes sans frontières

L'ONG Urbanistes Sans Frontières (USF) a lancé une action partenariale pour l'installation des fontaines d'eau dans les espaces publics des villes africaines avec une campagne de lavage des mains : mesure indispensable pour lutter contre le Covid-19. Cette action consiste à installer des fontaines d'eau dans les espaces publics à un emplacement stratégique (près d'un marché ou d'une école…) où de centaines de personnes passent par jour et pourront bénéficier de ce service « accès à l'eau et au savon hygiénique ». Cette action commune est gérée en communauté, avec les élus locaux et les
associations.
https://www.usf-f.org/

Sur l'ensemble de ces services urbains, l'enjeu pour la maîtrise d'ouvrage urbaine des collectivités est de pouvoir opérer une transition vers des systèmes performants, décarbonés, favorisant les circuits courts. Ces solutions doivent être soutenables par rapport aux ressources financières des collectivités, aussi bien en termes d'investissements et d'exploitations, et abordables par rapport aux revenus des usagers. Importants pourvoyeurs d'emplois locaux (y compris dans l'informel), ces services jouent un rôle particulier en termes d'emploi et d'inclusion tant pour les pouvoirs locaux qui en ont la charge que les entreprises qui les fournissent.

Par ailleurs, cela ne concerne pas que les mégapoles car l'équipement des secteurs informels avec des solutions innovantes, dans les villes secondaires et petites villes ou dls territoires ruraux, représente un énorme enjeu, aussi bien économiquement d'en termes d'inclusion.

Pour les acteurs français, les enjeux sont de se positionner pour développer des projets innovants et adaptés aux contextes et aux besoins des pouvoirs publics locaux, de veiller à mobiliser des offres et des financements intégrant investissement, exploitation et formation des acteurs locaux ; le tout dans une logique de responsabilité écologique et sociétale, facteur différenciant par rapport à d'autres acteurs à l'international.

Quartier d'habitat
© Fauré

8 TRAVAILLER SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN RENFORÇANT LES CIRCUITS COURTS DE PRODUCTION ET DISTRIBUTION

RECOMMANDATION 13

Fortement révélés par la crise,, les enjeux d'autonomie alimentaire, de structuration de la production locale, du développement des circuits courts de distribution en lien avec les besoins d'alimentation des populations sont une piste de politiques nationales et locales pour permettre de réduire la dépendance externe et de structurer des filières économiques et des emplois. Cela permettra aussi de renouer en Afrique avec les traditions de culture de proximité et de contribuer également à limiter le réchauffement climatique par la végétalisation d'espaces de pleine terre réservés dans l'urbanisation.

Les acteurs français ont une expérience reconnue sur ce thème, au niveau national, dans les collectivités locales (régions et agglomérations) qui ont fortement développé ces dernières années des politiques alimentaires ou chez les acteurs privés du monde de la production et de la logistique. Ces travaux peuvent être l'opportunité de coopérations entre collectivités locales.

VERBATIM

Jean-Pierre Elong Mbassi, secrétaire général de CGLU Afrique

Comment peut-on re-regarder la fonction alimentaire pour identifier son impact carbone ? Il faut voir où l'on peut gagner une marge d'autonomie et faire en sorte qu'au niveau des villes moyennes, on interroge la bifurcation vers des systèmes résilients qui permettent de choisir une trajectoire vers le développement durable.

ACTION

France urbaine sur les politiques alimentaires

France Urbaine a lancé une enquête au sein de son réseau sur les systèmes alimentaires durant la crise du Covid-19, en partenariat avec Terres en Villes et RESOLIS. L'objectif était de répondre aux questions : comment les villes ont-elles répondu face aux conséquences de la crise sanitaire sur la chaîne alimentaire ? De quels moyens disposent-elles ? Quels leviers utilisent-elles pour assurer à tous, l'accès à une alimentation en qualité et en quantité suffisantes ? Cette enquête a débouché sur différents constats : des réajustements entre les circuits courts et longs, entre producteurs et consommateurs, des dispositifs d'urgence à mettre en place pour répondre aux difficultés des agriculteurs et des initiatives d'urgence pour celles des populations les plus fragiles.
https://franceurbaine.org/

ACTION

Agriculture urbaine à Bamako

L'agence de développement de Bamako a un projet en cours avec une entreprise française ATOS sur le développement de l'agriculture urbaine à Bamako, en réponse à un appel à projets de l'Ambassade de France.

9 DÉVELOPPER LES PARTENARIATS DE FORMATION EN ASSOCIANT LES UNIVERSITÉS ET EN MOBILISANT LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DE PAIR À PAIR

Dans les enjeux de transformation urbaine, l'éducation et la formation sont apparues comme des priorités dans les entretiens conduits auprès des acteurs de terrain mais aussi dans celles des groupes de travail thématiques de l'IFSEI.

RECOMMANDATION 14

Les universités et plus largement les institutions de formation représentent des acteurs clef dans les pays en développement pour construire des partenariats de formation dans la durée et sur l'ensemble de la chaîne de décision : la professionnalisation de la maîtrise d'ouvrage et de la commande publique, la maintenance et la gestion urbaine pour permettre de créer une culture commune qui fait la différence dans les coopérations ou l'attribution de marchés.

La coopération décentralisée entre collectivités est un vecteur privilégié de formation via des échanges entre élus locaux (visites de délégation), des stages, des formations longues, des compagnonages entre services de collectivités locales ou des workshops de travail permettant l'interconnaissance et le partage d'outils de maîtrise d'ouvrage urbaine.

ACTION

Action plateforme Covid-SANTE EF expertise France

Dans le cadre de l'initiative « Covid-19 – Santé en commun » portée par le groupe AFD, Expertise France a lancé une plateforme d'appui technique « Covid-SANTE EF ». Son objectif est d'appuyer les autorités sanitaires de pays vulnérables dans la gestion de la crise en facilitant la circulation d'informations. Sa mission première est de partager les expériences de différents pays dont la France, les connaissances validées et les recommandations de l'OMS, tout en prenant en compte les spécificités et les informations remontant du terrain et de répondre aux besoins exprimés par les pays partenaires dans les pays d'Afrique sub-saharienne : appui technique à la structuration des réponses à la pandémie, mise à disposition de documentation fiable et actualisée, appui à la réorganisation des coopérations technique en cours.

La plateforme regroupe des spécialistes en santé publique issus du secteur public, du monde universitaire et de la recherche ou encore du secteur associatif. Spécialistes de différents sujets-clés (santé publique, gestion de crise sanitaire, renforcement des systèmes de santé, communication de crise, épidémiologie, produits de santé, etc.), des experts sont mobilisés en fonction des besoins exprimés par les pays partenaires.

Initiative Covid-19 santé en commun
© AFD

ACTION

Formation CODATU avec l'Ecole de Lomé

Créé en 2014 par la CODATU, l'Université Senghor, l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) et le Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris (CNAM), cette formation souhaite soutenir le développement de filières professionnelles dans le domaine du transport et de la mobilité urbaine et contribuer au renforcement de l'expertise dans les pays d'Afrique.

© Pixabay

LES RECOMMANDATIONS POUR UN CHANGEMENT DES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Accélérer la décentralisation pour faciliter l'action locale et développer les politiques urbaines et l'action multilatérale

Structurer les modalités de partenariat entre acteurs publics, privés et communautés locales pour instaurer des services publics pérennes

Développer la planification urbaine et prioriser l'action et l'investissement sur les quartiers informels

Intégrer les enjeux de gestion de crise et de résilience dans les politiques urbaines et assurer la continuité de l'administration par les collectivités en lien avec l'État central, en mobilisant les usagers et citoyens

Augmenter et diversifier les ressources et les outils des collectivités locales (fiscalité locale, dématérialisation des paiements, ressources humaines) pour assurer la continuité de la perception de l'impôt et garantir la mise en œuvre des services urbains

Développer de la part des bailleurs des financements et des investissements structurants mais également le soutien de petites actions qui permettent de transformer le quotidien notamment dans les quartiers précaires et périphériques

Responsabiliser et outiller les collectivités pour construire des stratégies numériques durables

Assurer la transformation des systèmes de mobilité en développant les capacités d'autorité organisatrice des collectivités locales

Structurer l'accès à l'énergie, à l'eau et à l'assainissement et la collecte dans une logique de responsabilité sociétale

Travailler sur la sécurité alimentaire en renforçant les circuits courts

Développer les partenariats de formation en associant les universités et en mobilisant la coopération décentralisée

Quartier populaire à Nairobi
© Pixabay

PARTIE 3
STRATÉGIE DE POSITIONNEMENT POUR LES ACTEURS FRANÇAIS

Les acteurs français souhaitent à travers l'initiative IFSEI prendre toute leur part dans le processus de riposte à la Covid-19 mais au-delà, elle souhaite contribuer à transformer les modèles de développement urbain et territorial vers un modèle plus durable, résilient et inclusif.

Dans cette perspective, les acteurs français portent le message pour la maîtrise d'ouvrage urbaine, autour :

- De solutions construites et adaptées pour la relance post-Covid qui répondent aux besoins et attentes des acteurs de terrain
- D'une décentralisation accrue permettant aux collectivités locales d'apporter une réponse aux enjeux d'urbanisation et de services apportés aux habitants, adaptée à la diversité des contextes
- D'une innovation urbaine, décarbonnée et contextualisée et adaptée aux enjeux et besoins des acteurs de terrain, pour permettre une croissance économique
- De la formation et la mise en capacité des acteurs
- Du développement d'une approche inclusive et de responsabilité sociétale
- D'une offre de méthodes innovantes de financement entre acteurs publics, privés et responsabilisant également les communautés locales.
- Des coopérations de pair à pair, notamment la coopération décentralisée entre collectivités locales.

CONCLUSION

Mots-clés

Politiques urbaines

Décentralisation

Solidarités

Informel

Planification

Résilience

Services essentiels

Coopération

À retenir

La vague de la Covid-19 a bouleversé tous les pans de la société et de l'économie mondiale comme locale. Cette pandémie a fait ressurgir les flux et les liens existants les fractures entre les territoires et au sein des territoires ; mais de manière plus prégnante.

Partout dans le monde, la crise a rebattu les cartes, a imposé un temps de réflexion sur la situation actuelle et a mis en lumière les grands enjeux urbains. Les témoignages d'acteurs africains relèvent ainsi des enjeux sur l'éducation, la sécurité alimentaire, l'informel et en particulier l'économie informelle, les transports et la fracture numérique.

Les villes et les autorités locales qui étaient sur le front ont été porteuses d'un rôle de soutien social, de maintien de la vie et des administrations publiques, de soutien économique et d'autorité organisatrice des services urbains. Ces rôles, plus ou moins dévolus dans l'urgence, ont permis aux autorités publiques locales de nourrir un plaidoyer sur l'importance de l'échelle locale pour la définition et la maîtrise d'ouvrage publique et des compétences qui doivent être renforcées pour s'assurer de la bonne continuité des services essentiels, dont dépendent la santé et la sécurité des habitants.

La Covid-19 peut être une opportunité pour favoriser la décentralisation. C'est dans ce cadre que les acteurs français doivent intervenir dans une dynamique de soutien, d'inclusion et de coopération en intégrant systématiquement des ingénieries sociale et environnementale aux projets et en s'appuyant sur les acteurs, les innovations, les spécificités et les solidarités locales, notamment dans l'informel pour rendre les territoires plus résilients.

REMERCIEMENTS

Les pilotes de l'initiative

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Ville durable
Task force
MEDEF INTERNATIONAL

Les membres du groupe de travail MOA

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
Ministère de la Transition Écologique
ADEME
Agence française de développement
Région Hauts de France
Cités Unies France
France urbaine
Les Eco Maires
Les Ateliers de Cergy
USF, Urbanistes Sans Frontières
FNAU, Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

Les acteurs interviewés

Abdoulaye Baldé, Maire de Zinguinchor
Bernard Binagwaho, Do4Africa et Tactis Afrique
Jean-Pierre Elong MBassi, CGLU Afrique
Luc Gnacadja, ancien ministre du Bénin
Sénamé Koffi Agbodjinou, Woélab
Stéphane Lelux, Tactis
Mahamoudou Wadidé, ADR Bamako

Les copilotes des autres groupes de travail

Fillière Française de l'Eau
Partenariat Français pour l'eau
Comité stratégique de filière eau
Agence française de développement
Confédération des métiers de l'environnement
CSF Transformation et valorisation des déchets
Business France
Syndicat des énergies renouvelables
Fédérateur énergies renouvelables à l'export
Medef International
CSF Ferroviaire
CODATU
Ministère des affaires étrangères
DG Trésor
Cabinet Fidal
FMDV

L'équipe du secrétariat technique du PFVT assuré par la FNAU, pilote du groupe de travail MOA

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

Lancé en juin 2011, l**e Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT)** est une plateforme d'échanges et de valorisation de l'expertise des acteurs français de l'urbain à l'international. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs présidé par Hubert Julien-Laferrière, député de la deuxième circonscription du Rhône, soutenu par les Ministères de l'Europe et des Affaires Etrangères, de la Cohésion des Territoires, de la Transition Ecologique et de la Culture. Il fédère près de deux cents organismes représentant la diversité de l'expertise urbaine française, contribuant à la construction d'une vision française partagée, fondée sur la capitalisation d'échanges et d'expériences innovantes et durables.

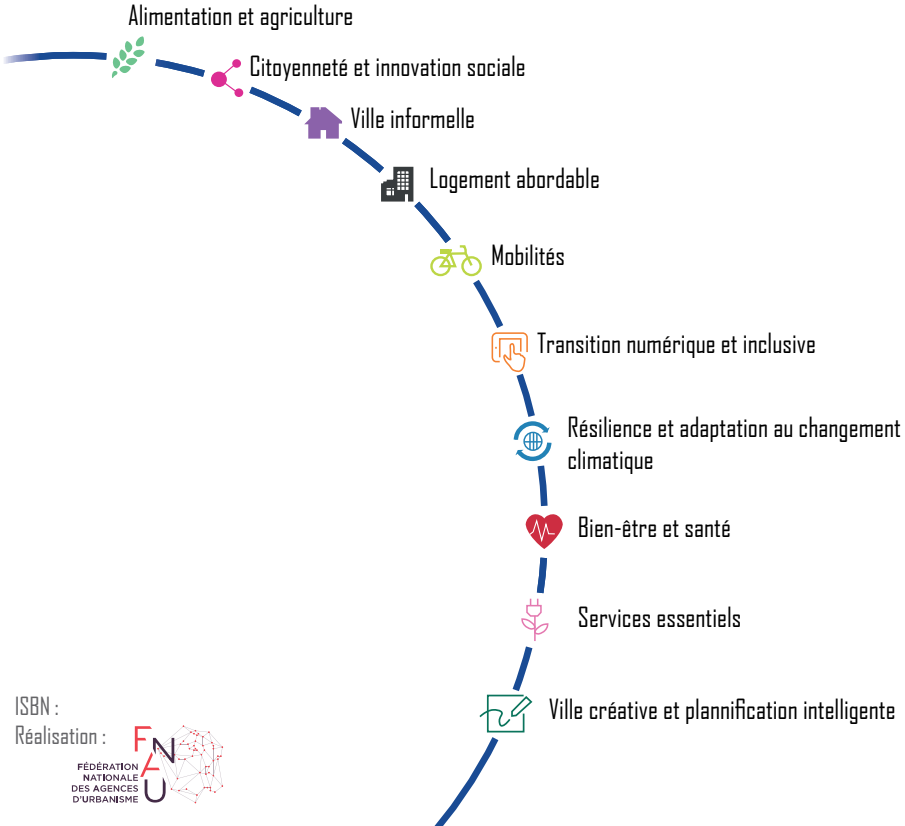

ISBN :
Réalisation :
FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME